

COMMUNE DE FINHAUT - AMENAGEMENT LOCAL

MODIFICATION DU PLAN
D'AFFECTATION DES ZONES*Châtelard - Frontière*

Légende :

 Zone modifiée en 'Zone commerciale du Châtelard'

 Zone commerciale du Châtelard

A B C Zone de constructions et d'installations publiques A, B et C

Approuvé par l'assemblée primaire, le

21 juil 2004



Homologué par le Conseil d'Etat
- 7 FEV. 2007

en séance du

Homologué par le Conseil d'Etat, le

Droit de sceau: Fr. 150.-

L'atteste:

Le chancelier d'Etat:



Bureau d'Ingénieurs et de Géomètres
Jean-Pierre MORET SA
Géomètre officiel

rue du Rhône 3 - 1920 Martigny - tél. 027 722 84 80 - fax 722 84 85
mail@moretgeom.ch www.moretgeom.ch

Martigny, le 05 avril 2004

